



## INVITATION POINT DE PRESSE

21 décembre à 14h au CIRB (Salle IRISnet)

### Zone de basses émissions (LEZ) à partir de 1<sup>er</sup> janvier 2018

La Région de Bruxelles-Capitale deviendra le 1<sup>er</sup> janvier 2018 une zone de basses émissions (LEZ : Low Emission Zone). Celle-ci interdira progressivement la circulation des véhicules les plus polluants. Cette zone couvrira tout le territoire des 19 communes de la Région et entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

A quelques jours de la mise en place de cette LEZ, la Ministre bruxelloise de l'Environnement **Céline Fremault** ainsi que la Secrétaire d'État bruxelloise à l'Informatique et à la Transition numérique **Bianca Debaets** vous convient à un point de presse ce jeudi 21 décembre à 14h au CIRB (Centre d'Informatique pour la Région bruxelloise).

Cette rencontre sera l'occasion de faire le point sur le dispositif LEZ. Elle est particulièrement destinée aux médias qui souhaiteront évoquer le sujet dans quelques jours au moment où une forte place sera laissée aux reportages présentant les grandes nouveautés de l'année 2018.

Une démonstration 'images' sera proposée et la liste des caméras et panneaux installés pour la LEZ sera également annoncée.

#### Informations pratiques :

- 21 septembre à 14h00.
- CIRB, Avenue des Arts, 21, 1000 Bruxelles (à côté du métro Arts-Loi) – Salle IRISnet.

Porte-parole de Céline Fremault: Adel Lassouli – [alassouli@gov.brussels](mailto:alassouli@gov.brussels) 0498 91 84 50.

Porte-parole de Bianca Debaets: Pierre Migisha – [pmigisha@gov.brussels](mailto:pmigisha@gov.brussels) 0475 720 412.